

LA FACTURE COMMERCIALE

LES MENTIONS OBLIGATOIRES

- ✓ N° EORI Français + N° TVA
- ✓ N° EORI Anglais + N° TVA
- ✓ Le HS Code de la marchandise : selon la nomenclature douanière à 10 chiffres
- ✓ Incoterms de vente
- ✓ L'origine de la marchandise *
(Mention obligatoire pour bénéficier de l'origine préférentielle pour produits d'origines UE ou UK)

Concernant les produits d'origine UE : le pays exact doit être mentionné



(Période: du _____ au _____ (1))
L'exportateur des produits couverts par le présent document (référence de l'exportateur n° ... (2)) déclare que, sauf indication claire du contraire, ces produits ont l'origine préférentielle ... (3)
.....(4)
(Lieu et date)
.....
(Nom de l'exportateur)



“The exporter of the products covered by this document (Exporter Reference N°...) declares that, except where otherwise clearly indicated, these products are of [the Union ou the United Kingdom] preferential origin”.

(Adresse de l'exportateur et de l'importateur, date d'émission de la facture, numéro de facture, poids brut et net, valeur par article / Valeur totale + devise, ...)



IMPORTANT

Si Gondrand est en charge des formalités de douane en Angleterre :

N° du defferment account
de l'importateur anglais

N° de TVA UK

**FORMALITES
UK A
L'IMPORT**
INCOTERMS DDP

👉 Si le redevable de la TVA, ne possède pas de defferment account, un paiement avant la remise des documents sera demandé (taxes incluses)